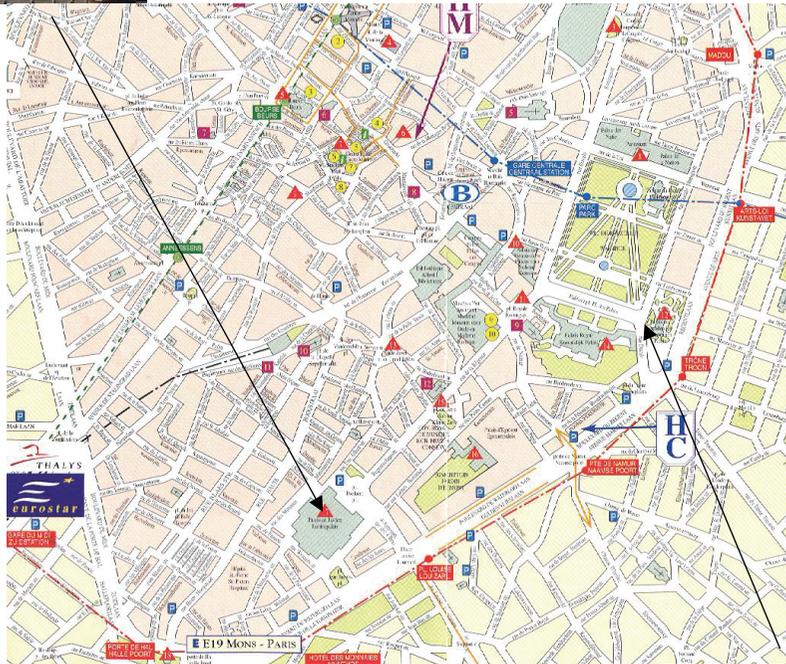




L'ÉTAT DE DROIT EN DROIT INTERNATIONAL



Société
française
pour le droit
international



Colloque de Bruxelles
5, 6 et 7 juin 2008

ULB

UCL
Université
catholique
de Louvain

Sous le haut patronage de:

ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE, CLASSE DES LETTRES

COUR DE CASSATION

Avec le soutien financier de :

AMBASSADE DE FRANCE, BRUXELLES

BREDIN PRAT, AVOCATS

EDITIONS BRUYLANT

EDITIONS LARCIER

EDITIONS PEDONE

FACULTE DE DROIT, ULB

FACULTE DE DROIT, UCL

FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

SOCIETE BELGE DE DROIT INTERNATIONAL

BELGISCH GENOOTSCHAP VOOR INTERNATIONAAL RECHT

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DATES : DU 5 AU 7 JUIN 2008

LIEUX : **Jedi 5 juin**
Palais de Justice de Bruxelles, salle des audiences solennelles de la Cour de cassation,
Place Poelaert – 1000 Bruxelles

Vendredi 6 et samedi 7 juin
Palais des Académies, Rue Ducale, 1 – 1000 Bruxelles

ACCES : **VOIR PLAN**

METRO

PALAIS DE JUSTICE : Station Louise (Ligne 2)

PALAIS DES ACADEMIES : Station Trône (Ligne 2) ou Arts-Loi (Lignes 1 et 2)

SECRETARIAT DU COLLOQUE :

MADAME CHERIFA SADDOK
UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES – CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL
50, AVENUE F. ROOSEVELT – CP 137
1050 BRUXELLES
TEL. +32 (0)2 650 34 01
FAX +32 (0)2 650 33 54
cdi@ulb.ac.be

HOTELS SUGGERES :

Hôtel Chambord (*): Rue de Namur, 82 – 1000 Bruxelles – ☎:+32 (0)2-548 99 10
www.hotel-chambord.be

Hôtel La Madeleine : Rue de la Montagne, 20 – 1000 Bruxelles - ☎:+32 (0)2-513 29 73
www.hotel-la-madeleine.be

White Hotel (*): Avenue Louise, 212 – 1050 Bruxelles – ☎:+32 (0)2-644 29 29
www.thewhitehotel.be

Hôtel Hilton : Boulevard de Waterloo, 38 – 1000 Bruxelles – ☎:+32 (0)2-504 11 11
www.hilton.com

Auberge de jeunesse Jacques Brel : rue de la Sablonnière, 30 – 1000 Bruxelles – ☎:+32 (0)2-218 01 87
www.laj.be

(*): mentionner la participation au colloque lors de la réservation

SAMEDI 7 JUIN

PALAIS DES ACADEMIES

Actualités du droit international

Président : Jean-Pierre Cot, professeur émérite de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

9 h 30 **Ronny Abraham**, juge à la Cour internationale de Justice
Edwige Belliard, directrice des Affaires juridiques, Ministère français des affaires étrangères
Alain Pellet, professeur à l'Université Paris X-Nanterre, membre de la Commission du droit international

10 h 30 *Pause*

L'État de droit comme élément de règlement des situations conflictuelles ou post-conflictuelles

Président : Joe Verhoeven, professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

11 h *Les situations de conflits armés ou d'occupation : quelle place pour l'État de droit ?*
Yves Sandoz, professeur aux Universités de Genève et de Fribourg

11 h 20 *L'administration internationale de territoire : quelle place pour l'État de droit ?*
Pierre Klein, professeur à l'Université libre de Bruxelles

11 h 40 *Accords de paix, résolutions du Conseil de sécurité et reconstruction de la société dans des situations post-conflictuelles : quelle place pour l'État de droit ?*
Gérard Niyungeko, président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, professeur à l'Université du Burundi

12 h *Débat*
Discutant : **Pierre-Michel Eisemann**, professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

13 h *Conclusions*
Eric David, professeur à l'Université libre de Bruxelles

13 h 15 *Fin du colloque*

JEUDI 5 JUIN

PALAIS DE JUSTICE

SALLE DES AUDIENCES SOLENNELLES DE LA COUR DE CASSATION

Le concept d'État de droit

Président : Charles Leben, professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

14 h 15 *Accueil*

14 h 30 *Allocutions introductives*

Ivan Verougstraete, président, Cour de cassation
Annemie Schaus, doyenne de la faculté de droit, Université libre de Bruxelles
Marc Fallon, président du département de droit international, Université catholique de Louvain

15 h *L'État de droit : portée et limites de l'émergence du concept en droit international*
Olivier Corten, professeur à l'Université libre de Bruxelles

15 h 20 *L'État de droit : regards croisés*

- *Le regard d'un comparatiste : quelle(s) définition(s) ? Les traditions de droit civil (« Rechtsstaat », « Etat de droit ») et de common law (« rule of law »)*
Luc Heuschling, professeur à l'Université de Lille II

- *Le regard d'un théoricien : quelles fonctions ? Les aspects idéologiques de l'État de droit*
Jacques Chevallier, professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

- *Le regard d'un praticien : quelles manifestations ? La dimension opérationnelle de l'État de droit dans la politique des Nations Unies*
Pierre Bodeau-Livinec et **Santiago Villalpando**, juristes au Bureau des affaires juridiques des Nations Unies

16 h 05 *Pause*

16 h 35 *Débat*
Discutant : **Pierre d'Argent**, professeur à l'Université catholique de Louvain

18 h *Fin des travaux*

18 h 30 Réception à l'Ambassade de France

VENDREDI 6 JUIN

PALAIS DES ACADEMIES

- 9 h 15 *Accueil*
9 h 25 *Allocution introductive*
François Rigaux, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain

Le respect de l'État de droit comme obligation internationale

Président : Jean Salmon, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles

- 9 h 30 *La violation du droit interne comme menace contre la paix internationale ?*
Théodore Christakis, professeur à l'Université de Grenoble

- 9 h 50 *La question de la licéité du « coup d'État » en droit international*
Jean d'Aspremont Lynden, chargé de cours à l'Université de Leiden

- 10 h 10 *Débat*
Discutant : **Linós-Alexandre Sicilianos**, professeur à l'Université d'Athènes

- 11 h 15 *Pause*

Présidente : Laurence Boisson de Chazournes, professeure à l'Université de Genève

- 11 h 45 *Le respect de l'État de droit comme élément de la « bonne gouvernance » en droit international économique*
Habib Gherari, professeur à l'Université d'Aix-Marseille III

- 12 h 05 *Débat*
Discutante : **Hélène Ruiz Fabri**, professeure à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

- 13 h *Déjeuner sur place*

L'État de droit dans la pratique des acteurs de la société internationale

- 14 h 30 *Ateliers*

ATELIER 1 : ORGANES DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT

Président : Paul Tavernier, professeur à l'Université Paris XI

1. *Le statut juridique de l'État de droit dans la pratique des organes de protection des droits de l'homme : « principe », « standard » ou « règle juridique » ?*
Hélène Tigroudja, professeure à l'Université d'Artois
2. *L'État de droit dans la pratique des organes du système interaméricain des droits de l'homme*
Amaya Ubeda de Torres, chercheuse à l'Institut d'études européennes, Université libre de Bruxelles
3. *La Commission de Venise et la construction de l'État : l'exemple du Monténégro*
Nabil Hajjami, doctorant à l'Université d'Angers

ATELIER 2 : UNION EUROPEENNE ET ÉTAT DE DROIT

Président : Jean-Yves Carlier, professeur à l'Université catholique de Louvain

1. *Le respect de l'État de droit en droit européen et dans les relations extérieures de l'Union*
Rostane Mehdi, professeur à l'Université d'Aix-Marseille III
2. *Le respect de l'État de droit comme condition de participation à l'Union européenne*
Despina Sinou, docteure en droit de l'Université Panthéon-Assas, Paris II
3. *Le principe de l'équilibre institutionnel, manifestation et condition de l'État de droit*
Judicaël Etienne, doctorant au département de droit international de l'Université catholique de Louvain

ATELIER 3 : ORGANISATIONS REGIONALES OU POLITIQUES ET ÉTAT DE DROIT

Président : Ravelona Rajaona, Organisation internationale de la Francophonie

1. *Existe-t-il une définition et une conception univoques de l'État de droit dans la pratique des organisations régionales ou politiques ?*
Mathias Forteau, professeur à l'Université de Lille II
2. *La perception de l'État de droit dans le droit et la pratique de l'Union africaine*
Armel Lali, doctorant à l'Université de Genève
3. *Les particularités de l'État de droit dans la Communauté des États indépendants*
Rima Tkatova, chercheuse au Centre de droit international de l'Université Lyon III

ATELIER 4 : O.N.G. ET ÉTAT DE DROIT

Présidente : Geneviève Burdeau, professeure à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

1. *Les O.N.G. développent-elles une vision particulière de l'État de droit ?*
Israel Butler, chargé de cours à l'Université de Lancaster
2. *La contribution des O.N.G. de femmes au renforcement de l'État de droit : exemples choisis*
Gaëlle Breton-Le Goff, chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal
3. *La contribution des O.N.G. à la promotion et à la garantie de l'État de droit : exemples choisis*
Nicolas Leroux, docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas, Paris II

- 17 h *Pause*

- 17 h 30 *Assemblée générale de la S.F.D.I.* (rapport moral ; rapport financier ; élections ; divers)

- 18 h 30 *Fin des travaux*

- 20 h 30 *Dîner de la S.F.D.I. – Hôtel Métropole*